

Quelques aspects de l'élevage du lapin au Maroc

Barkok A.

in

Rouvier R. (ed.), Baselga M. (ed.).
Rabbit production and genetics in the Mediterranean area

Zaragoza : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 17

1991

pages 19-22

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=92605157>

To cite this article / Pour citer cet article

Barkok A. **Quelques aspects de l'élevage du lapin au Maroc.** In : Rouvier R. (ed.), Baselga M. (ed.). *Rabbit production and genetics in the Mediterranean area* . Zaragoza : CIHEAM, 1991. p. 19-22 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 17)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Quelques aspects de l'élevage du lapin au Maroc

A. BARKOK

STATION AVICOLE DE SKIKIMA, TEMARA, MAROC

RESUME - Le lapin a été introduit au Maroc à l'époque romaine, venant de la Péninsule Ibérique. Il y aurait actuellement un peu plus d'un million de mères lapines. Jusqu'en 1985, le lapin était utilisé presque uniquement dans les systèmes traditionnels d'élevage, au niveau familial, avec moins de 5 à 10 lapines par famille. Le lapin utilise les ressources locales, les déchets d'alimentation humaine et les mauvaises herbes. Il n'y a pas d'investissement pour son habitat. Il existe des populations locales de lapins et des métis avec des races exotiques importées. Les lapins sont répandus partout au Maroc avec une concentration en milieu aride saharien (Vallées du Drâa et du Ziz). En 1985, le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire a jugé nécessaire de développer cette production dans un but d'autosuffisance alimentaire. 3 unités d'élevage ont été créées, SKIKIMA à Témara, et dans le sud marocain à OUARZAZATE et ERRACHIDIA. Cet article décrit les élevages traditionnel et rationnel du lapin au Maroc et indique les perspectives des études à réaliser.

Mots-clés : Maroc, lapin, viande, systèmes de production.

SUMMARY - "Some aspects of rabbit raising in Morocco". Rabbit was introduced in Morocco in Roman times, from the Iberian Peninsula. The current population size is about one million breeding females. Up to 1985, rabbit was used almost solely in traditional raising systems, at familiar level with less than 5 to 10 breeding females. Rabbits use local resources, leftovers of person's meals and weeds. There is no investment for housing. Rabbits are spread everywhere, with a concentration in dry areas (Drâa and Ziz Valleys in the South). Local animal populations and crossbred ones with exotic imported breeds are used. They give food self-sufficiency and small but regular income to the family. In 1985, the Ministry of Agriculture decided to develop rabbit raising in order to get animal protein supply. 3 research units were established, SKIKIMA in Temara and in the South at OUARZAZATE and ERRACHIDIA. This paper describes traditional and rational rabbit raising systems and the prospects for rabbit meat production studies in Morocco.

Key words: Morocco, rabbit, meat, production systems.

A l'instar des autres pays méditerranéens, le Maroc aurait connu l'élevage du lapin un demi-siècle avant J.C. Il semblerait que le lapin originaire d'Afrique du Nord fut introduit par les romains à travers la Péninsule Ibérique vers cette époque.

Plusieurs études régionales, notamment les projets de développement intégré, ont traité de l'élevage des petits effectifs de lapin en milieu traditionnel.

Les enquêtes établies en 1971 et 1975 par le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire à l'échelle nationale ont respectivement recensé 220.800 et 833.000 mères lapines (enquêtes agricoles). Les effectifs exploités actuellement dépasseraient le million de mères lapines. Cependant, le lapin reste une production souvent ignorée des statistiques officielles du fait qu'elle demeure essentiellement abondante en milieu rural (élevage de type traditionnel).

L'élevage traditionnel

Jusqu'en 1985, l'élevage du lapin était une exclusivité du milieu traditionnel. Il demeurait une affaire familiale avec des effectifs dépassant rarement 5 à 10 mères et dont les produits étaient destinés principalement à l'autoconsommation.

Le lapin a toujours constitué en milieu rural une réserve de sécurité de viande. Il est souvent un plat réservé aux occasions imprévues. L'élevage du lapin est essentiellement une activité féminine, la vente des produits leur assurant des revenus réguliers.

On trouve l'élevage du lapin dans pratiquement toutes les régions du Maroc avec une concentration marquée dans les régions désertiques, en milieu aride, saharien (vallées du Draâ et du Ziz) de même que dans les zones périphériques des petits centres urbains. Il

assure un apport protéique non négligeable. De même, il présente l'avantage majeur de pouvoir valoriser bon nombre de produits et de sous-produits autrement inutilisables.

HABITAT

Le lapin n'a pas toujours été "gâté" du point de vue habitat, puisqu'il s'est contenté de creuser lui-même ses galeries au fond d'une étable.

Quelquefois, l'agriculteur lui place un réseau de canaux souterrains qui convergent vers une enceinte dans laquelle sont placées de petites mangeoires.

A partir de 1912, début de la colonisation, nous avons assisté à une amélioration des conditions d'habitat de cette espèce. On a construit des clapiers comprenant des cages en dur accolées aux murs, ou en bois, ou tout simplement des enclos cimentés ayant une façade grillagée et munis de caisses en bois pour les mises bas.

Ces élevages sont fréquents dans les plaines et les zones irriguées, lieux d'implantation des exploitations coloniales.

ALIMENT ET ABREUVEMENT

Peu d'effort est fourni dans ce domaine par l'agriculteur puisque le lapin est nourri principalement par les déchets ménagers (restes de légumes, pain sec), divers sous-produits de meunerie, résidus de désherbage, quelques produits des cultures (feuilles et collets de betteraves) et céréales au moment des récoltes.

Parfois des produits tels que la pulpe sèche de betterave, les résidus de taille des arbres fruitiers, sont distribués en période de soudure.

Le lapin est reconnu comme étant un utilisateur et un recycleur des déchets ménagers. Pour cette raison, les agriculteurs ne disposent pas de programme alimentaire raisonné pour cette espèce.

Les aliments sont distribués souvent à même le sol (terre battue ou plancher cimenté), parfois dans des récipients localement conçus.

L'abreuvement quant à lui fait souvent défaut dans ce type d'élevage : les éleveurs pensant que cette espèce peut vivre sans eau, étant donné le contenu en cette dernière de leurs aliments.

Aucun matériel d'abreuvement approprié n'est disponible. La plupart du temps, c'est un pot ou une assiette qui fait l'affaire.

RACES

Étant donné les nombreux caractères phénotypiques observés au niveau des élevages traditionnels, il est

difficile de les attribuer à une race donnée. Cet état pourrait être dû à la position géographique du Maroc - trait d'union entre l'Europe et l'Afrique - favorable aux échanges entre le Nord et le Sud du bassin méditerranéen, ce qui a permis un croisement entre les races locales et celles importées.

Les résultats de ces brassages sont plus accentués au nord du pays et favorisés par la proximité de la Péninsule Ibérique.

On note cependant la présence de traces de races étrangères introduites au moment de la colonisation (Californien, Néo-Zélandais, etc...). Ces races ont donné naissance à des élevages semi-organisés localisés à la périphérie des grands centres urbains. Mais il existe encore des populations locales ayant subi peu d'influence extérieure dans les oasis du Draâ et du Ziz, méritant des investigations approfondies.

CONDUITE D'ÉLEVAGE ET PERFORMANCES

Certaines études régionales rapportent que le rythme de reproduction appliqué par les éleveurs correspond à un âge d'accouplement de huit mois pour les femelles et dix mois pour les mâles.

Le sevrage se fait vers le 50ème jour d'âge pour des portées moyennes de six lapereaux au maximum. Lorsque la portée est supérieure à six, les lapereaux supplémentaires sont adoptés par une autre lapine-mère.

A ce rythme, le nombre de portées par lapine et par an ne dépasse pas quatre, donnant une production annuelle moyenne de vingt lapereaux par lapine.

L'abattage a généralement lieu entre le 3ème et le 5ème mois d'âge, les lapereaux pesant alors entre 1,000 kg et 1,750 kg de poids vif.

En définitive, l'élevage traditionnel du lapin demeure localisé dans les zones démunies du milieu rural où il constitue une activité essentiellement familiale dont les revenus alimentent la trésorerie féminine. Exploitant de petits effectifs (quelques lapines mères), il concerne des animaux à caractères phénotypiques variés et suscite peu d'intérêt de la part des exploitants à pouvoir de décision. Cet élevage secondaire souvent négligé est la proie régulière d'épidémies et de prédateurs et ne jouit d'aucun apport de soins prophylactiques.

Le lapin ne bénéficie dans ce type d'élevage d'aucune alimentation rationnée et se contente des endroits les plus délaissés.

Les productions sont principalement destinées à l'autoconsommation et atteignent difficilement les marchés des grands centres urbains.

L'élevage rationnel

L'installation des exploitations de colons a favorisé le développement de l'élevage rationnel du lapin, utilisant de nouvelles races plus performantes et conduit dans des clapiers grillagés (en bois ou en dur). Cet élevage a connu un développement plus important grâce aux religieux des monastères et des couvents implantés un peu partout dans les zones pauvres (les montagnes du moyen et du haut Atlas, etc...).

Ces derniers ont vulgarisé l'élevage du lapin en cages métalliques (C.I.D.E.R.A. à Témara). Depuis et avec l'apparition de l'aviculture moderne, plusieurs tentatives d'installation d'élevages rationnels de lapins de "chair" ont échoué et ceci pour plusieurs raisons, la principale étant la faible demande du marocain résidant dans les centres urbains.

Ce n'est que vers 1985 que le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire a jugé nécessaire de développer cette production longtemps restée artisanale, alors qu'elle pouvait contribuer à l'amélioration des niveaux protéiques des populations de certaines zones. L'élevage de trois ou quatre lapines et un mâle satisfait les besoins d'une famille moyenne en viande, sans oublier la peau et le fumier qui est d'une grande qualité organique.

Ainsi fut créée une unité d'élevage de lapins de "chair" à la Station Avicole de Skikima à Témara suivie de deux autres au sud du pays, respectivement à Ouarzazate en 1986 et Errachidia en 1990.

Les objectifs de ces stations sont les suivants:

- * L'élevage des reproducteurs et la production de lapereaux,
- * La vulgarisation des races améliorées et des techniques d'élevage auprès des éleveurs.

LOCAUX D'ÉLEVAGE

Les lapins reproducteurs de la Station Avicole de SKIKIMA sont logés dans des cages individuelles en Flat-deck. Chaque cage est équipée d'un système d'abreuvement à tétine, d'une trémie et d'une boîte à nid. La maternité, d'une superficie de 100 m², compte 48 cages dont 6 sont réservées aux mâles.

Chaque cage est numérotée et comporte une fiche d'élevage dans laquelle sont notés l'identité de l'animal ainsi que son carnet de travail.

La cage est réservée à une femelle et sa portée ou à un mâle. Les batteries d'engraissement sont compactes : chaque cage équipée d'un abreuvoir à godet et d'une trémie, sert à l'engraissement de huit lapereaux soit l'équivalent d'une portée moyenne.

L'unité d'engraissement, d'une capacité de 512 lapereaux, est placée dans un bâtiment de 100 m² de surface avec une ventilation statique.

En plus de la photopériode naturelle, un complément est assuré par des lampes à raison de 4 watts/m².

La maternité est équipée d'un chauffage d'ambiance utilisant des radiants à gaz.

ALIMENTATION

On utilise de l'aliment commercial complet ayant 17% de protéine brute et 12% de cellulose. Ce dernier est fourni aux reproducteurs et aux jeunes lapereaux à l'engraissement. La distribution de l'aliment se fait le matin à raison de 120 grammes par femelle non gestante, gestante de moins de 28 jours ou un mâle.

Les autres lapines et les lapins à l'engraissement reçoivent une alimentation ad libitum. De la paille de bonne qualité est livrée l'après-midi par dessus les cages à tout le troupeau en complément de l'aliment commercial.

RACES

Les races utilisées dans les Stations Cunicoles du Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire sont :

- * Le Californien
- * Le Néo-Zélandais.

Ces deux races ont été importées.

La taille moyenne de ces animaux et leur adaptation aux conditions climatiques locales ont été les principales raisons de leur choix.

Les descendants de ces croisements sont rétrocédés aux agriculteurs et aux éleveurs à des prix symboliques.

Ils sont destinés à l'amélioration des performances des races locales.

RYTHME DE REPRODUCTION ET PERFORMANCES

Rythme de reproduction

Le rythme de reproduction appliqué à la Station de SKIKIMA est ajusté en fonction des résultats obtenus.

- Les saillies.

Les premières saillies commencent lorsque les femelles atteignent l'âge de seize semaines et les mâles dix-huit à vingt semaines.

Lorsque le nombre de lapereaux nés vivants est inférieur à huit, la saillie est post-partum. Autrement, la lapine aura un repos de dix jours avant une autre présentation au mâle.

— Le contrôle de gestation

Se fait dix jours après la saillie, par palpation, afin d'optimiser l'occupation des cages-mères.

— L'ouverture du nid

A lieu le 28ème jour de gestation.

A la constatation de la mise bas, les lapereaux nés sont dénombrés et les chétifs sont éliminés.

Dans le cas d'une grande portée, quelques lapereaux sont adoptés par une autre mère. Leur nombre varie en fonction de l'état de leur mère au moment de la mise bas et de ses aptitudes allaitantes.

— Le sevrage

Il est effectué environ 25 jours après la mise bas. Le poids de toute la portée est déterminé à 21 jours permettant, de donner une idée sur les aptitudes laitières de la mère.

Performances

— Les critères de maternité

* Nombre de portées par cage-mère par an = 4,75

* Nombre de lapereaux nés vivants par portée = 5,22

* Nombre de lapereaux sevrés par portée = 2,97

— Les critères d'engraissement

* Poids vif moyen à 80 jours = 1,17 kg

* Indice de consommation = 2,04

* % de mortalité sevrage-abattage = 18,73%

Comme on peut le constater, les performances obtenues demeurent relativement moyennes. Les résultats enregistrés peuvent être en partie attribués à l'existence d'un seul type d'aliment commercial fabriqué en petite quantité et selon la demande.

Quelques freins au développement de la cuniculture au Maroc

L'importation de lapins fut longtemps interdite au Maroc en vue de préserver le cheptel national de la myxomatose. Cette dernière avait décimé plusieurs populations locales de lapins avec l'arrivée des "colons".

La cuniculture marocaine est restée ainsi un peu en dehors des progrès techniques réalisés dans ce domaine.

De plus, le lapin a souvent été négligé dans les projets de développement car on ignore sa véritable contribution à la couverture des besoins en protéines animales des populations étudiées.

Plusieurs autres problèmes ont contribué d'une façon ou d'une autre à limiter le développement de la cuniculture au Maroc, parmi lesquels on peut citer :

* Les maladies et les prédateurs

* Les habitudes alimentaires, etc...

Le lapin demeure ainsi un plat d'occasion recherché par une certaine catégorie de la population et réservé à quelques occasions. La commercialisation se fait soit en pièce dans les souks ou abattus et éviscérés dans les boucheries des grands centres urbains.

Le prix de vente est similaire à celui du poulet label. Les circuits de commercialisation demeurent semblables à ceux du poulet.

Face à cette situation stagnante et à la contribution appréciable que pourrait apporter l'élevage de cette espèce dans la couverture des besoins protéiques, le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire a inclus dans le plan quinquennal 1988-1992 des actions de vulgarisation du lapin à travers trois unités implantées à Témara, Ouarzazate et Errachidia.

L'action de ces trois stations portera essentiellement sur la vulgarisation des souches et des techniques d'élevage du lapin dans d'autres régions du pays.

Les fruits des actions menées par ces noyaux commencent déjà à apparaître :

* Le matériel cunicole et notamment les cages d'élevage sont maintenant fabriquées localement,

* La demande en lapereaux est supérieure à l'offre.

On commence déjà à retrouver les caractéristiques phénotypiques des reproducteurs au niveau des produits commercialisés.

En conclusion, des études exhaustives et approfondies sont nécessaires afin de :

1.° Evaluer l'impact de l'élevage de cette espèce dans les systèmes de production traditionnelle,

2.° Caractériser les différentes populations locales,

3.° Mesurer leurs performances dans différents milieux afin de dégager les caractéristiques de l'habitat à vulgariser,

4.° Voir dans quelle mesure de l'aliment industriel pourrait être mis à la disposition des éleveurs,

5.° Déterminer les principaux goulots d'étranglement freinant la consommation de la viande de lapin...